

République Française
Département : ARIEGE
Arrondissement : Pamiers
CAMON - Commune

Séance du vendredi 06 mars 2026

Délibération N° DE_2026_003

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	6	7
Date de la convocation : 27/02/2026		
Pour	Contre	Abstention
7	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le six mars deux mille vingt-six, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Julien MERLOS.

Présents : Balder DE MOYER, Julien MERLOS, Michel LEDANSEUR, Mathieu MILANESE, Marianne ROQUES, Jean Paul DE SOUSA TANCHAO

Représentés : Sylvain DUMONS représenté par Julien MERLOS

Absents et Excusés : Sylvie CZECZOTKA, Claude DUMONS, Ramon PALME

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Balder DE MOYER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Compte Financier Unique 2025 SERVICE EAU ASSAINISSEMENT

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0,00	53 405,87	0,00	63 684,03	0,00	117 089,90
Opérations exercice	63 229,73	61 821,27	5 798,16	11 822,98	69 027,89	73 644,25
Total	63 229,73	115 227,14	5 798,16	75 507,01	69 027,89	190 734,15
Résultat de clôture		51 997,41		69 708,85		121 706,26
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé	0,00	51 997,41	0,00	69 708,85	0,00	121 706,26
Résultat définitif		51 997,41		69 708,85		121 706,26

Date de transmission de l'acte: 09/03/2026

Date de réception de l'AR: 09/03/2026

009-210900742-DE_2026_003-DE

A G E D I

DE_2026_003

Sylvie CZECHOTKA se retire et ne prend pas part au vote.

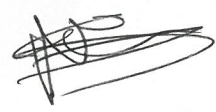
Le conseil municipal réuni et présidé par Julien MERLOS, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025, dressé par Sylvie CZECHOTKA, vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Julien MERLOS
Président de séance



Balder DE MOYER
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 09/03/2026
Date de reception de l'AR: 09/03/2026
009-210900742-DE_2026_003-DE
A G E D I

DE_2026_003